



## Adoption plénière.irrévocable ?

Par **Dominique Archimbaud**, le **06/07/2012** à **13:53**

Bonjour,rnrnMon père biologique est décédé lorsque j'avais 3 ans .Par la suite ma mère s'est remariée et mon beau père m'a adoptée par le biais d'une adoption plénière .Je n'avais alors que 8 ans. Mes grands parents paternels biologiques n'ont pas été informés de ce projet d'adoption alors que j'étais en excellent terme avec eux ( c'est eux qui ont par exemple par la suite financé toute ma scolarité) Ils ont été en quelque sorte mis devant le fait accompli.Ironie du sort,ma mère a ensuite divorcé de mon beau père dont je porte le nom.De plus sur mon acte de naissance il est écrit en toutes lettres que je suis née de ( nom de ma mère )et de ( nom de mon père adoptif)rnrnCette adoption est elle valable ?...,je suis personnellement désireuse de porter le nom de mon père biologique . Quant à mes grands parents ils sont très affectés par le fait que tout se passe comme si leur fils et donc mon père n'avait jamais existé. rnrnSignalons qu'aujourd'hui j'ai 38 ans et que ce jugement date d'il y a près de 30 ans .